



**PRÉFET  
DE L'ISÈRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

SOUS-PREFECTURE DE LA TOUR DU PIN  
Pôle Développement et Organisation Territoriale

**Arrêté n°38-2020-~~10-09-010~~**  
**portant nomination des membres des commissions de contrôle  
chargées de la régularité des listes électorales dans les communes de  
l'arrondissement de La Tour du Pin**

Le Préfet de l'Isère  
Chevalier de la Légion d'Honneur  
Officier de l'ordre national du mérite

**VU** le code électoral, notamment ses articles L.19 et R.7 à R.11 ;

**VU** l'arrêté préfectoral n° 38-2020-07-20-011 du 20 juillet 2020 portant délégation de signature à Madame Caroline GADOU, Sous-Préfète de La Tour du Pin ;

**VU** les propositions des maires des communes concernées ;

**VU** les désignations opérées par les présidentes des tribunaux judiciaires de Bourgoin-Jallieu et Vienne ;

**CONSIDERANT** qu'il convient de nommer, dans chaque commune de l'arrondissement de La Tour du Pin, les membres des commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales pour une durée de trois ans et après chaque renouvellement intégral du conseil municipal ;

**SUR** proposition de la secrétaire générale de la sous-préfecture de La Tour du Pin ;

**ARRÊTE**

**Article 1<sup>er</sup>**: Pour la période comprise entre l'entrée en vigueur du présent arrêté et le prochain renouvellement intégral des conseils municipaux, les personnes dont les noms figurent dans le tableau annexé ci-après sont désignées membres des commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales dans les communes correspondantes

**Article 2** : La secrétaire générale de la Sous-Préfecture de La Tour du Pin et les maires des communes concernées sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Isère.

Fait à La Tour du Pin, le 9 octobre 2020

Pour le Préfet et par délégation,  
la Sous-Préfète de La Tour du Pin

Caroline GADOU

COMMUNES DE MOINS DE 1 000 HABITANTS ET COMMUNES DE 1 000 HABITANTS ET PLUS  
COMPOSEES SELON L'ARTICLE L. 19 VII

Commune	Conseiller municipal	Délégué de l'administration	Délégué du tribunal judiciaire
AOSTE	Daniel DELACHAUME	Bernard MELON	Noël Pierre BOUQUET
CHABONS	Estelle LEDEUIL	Jean-Paul DURAND	Gilbert VEYET
CHAMAGNIEU	Agnès BALLEFIN	Bernard CHOLLIER	Annie RAFFIN née GUILLOT
CHASSIGNIEU	Dominique AUBERT	Jean-Claude LAGARDE	Gérard POLAUD
Suppléant(e)s	Franck JACQUIER	Gilbert MICHALLET	
CHAVANOZ	Eric ALLAROUSSE	Josiane CHASSARD	Jean-Pierre BOULAI
DOMARIN	Simone GUINET	Maurice GIROUD	Guy DREVET
MASSIEU	Christian MOUSSEFF	Christiane GOY	Georges DELPHIN
Suppléant(e)s	Antonio DA COSTA DE ABREU		
PORCIEU-AMBLAGNIEU	Yannick PRAT	André CAILLAT	Jean LAUVERNIER
SAINT-BAUDILLE DE LA TOUR	Yvette DEPIERRE née PIDRON	Evelyne BEL née DELANGE	Monique FLAMAND née CHOMARD
SAINT-BUEIL	Calogero PISCITELLO	Sylviane BERTHIER	Christiane BLANC- MATHIEU
SAINT-DIDIER DE LA TOUR	Marielle VAQUERO	Monique ROUSSET	Gérard VITTE
SAINT-ONDRAS	Bernadette GUINET	Jean-Noël MARTIN	Marcel GENIN
Suppléant(e)s	Fabien TERRAZ		
VALENCOGNE	Christine BARRAL	Jacky DEGOUD	Delphine DHEN
Suppléant(e)s	Sylvie FAVIER		
VENERIEU	Patrick ROUSSELIN	Marie-Odile POUCKET née CHARVET	Noël LHERISSEL
Suppléant(e)s	Bernard MATHIEU		Josiane MARECHAL

COMMUNES DE 1000 HABITANTS ET PLUS

COMMUNE	Conseillers municipaux appartenant à la liste ayant obtenu le grand nombre de sièges lors du dernier renouvellement du conseil municipal			Conseiller(e) municipal(e) appartenant à la deuxième liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges lors du dernier renouvellement du conseil municipal	Conseiller(e) municipal(e) appartenant à la deuxième ou troisième liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges lors du dernier renouvellement du conseil municipal
ARANDON-PASSIN	Dominique SOLANO	Alexandre BOITIAUX	Fabienne DUPUY	Michel HANNI	Jean-Paul COTTIER
LA BATIE MONTGASCON	Sylvie MARTINEZ-ROCHEDIEU	Frédéric MINIERE	Armelle THIERNESSE	Didier PERRIN	Ghyslaine BILLAUD
Suppléant(e)s	Ismaël BRAHIMI	Christophe VAGLIO	Sonia ROUSSEAU		
LA CHAPELLE DE LA TOUR	Jean GALLIEN	Eric WANDERWEYEN	Carole MILLET	Ludovic LOMBARD	Céline DUBOIS FOURNEL
Suppléant(e)s	Elisabeth CAMOULES	Fabienne DELAROCHE		Véronique REGNAULT	Sylvain CHARLOT
CHARVIEU-CHAVAGNEUX	Yves COQUARD	Jean-Luc ZULIANI	Frédéric BOYER	Mamadou DISSA	Jérôme JOANNON
Suppléant(e)s	René LASSELIN	Marc LAPORTE	Karine BERNARD	Fouzia ZAHAR	Sabrina ANDREVN
FOUR	Nicolas JAMBOT	Emilie DELWAULLE	Matthieu QUERENET	Jimmy DELROISE	Yannis MIKLER
NIVOLAS-VERMELLE	Gilles GENTAZ	Michel RIVAL	Paul BONNAIRE	Bernard BELONY	Jean-Pierre MAILLES
OYEU	Marie-Hélène PILOT	Gilles RULLIERES	Laurent GREYNAT	Brigitte AUBERT	Jean-Marc VALLET
PRESSINS	Sandra BAJAT née LEH	Aurélien GUINET	Magali PICARD née TOURNIER	Isabelle ROCHE-BOLLOTE	Serge REVEL
SAINT-ANDRE LE GAZ	Thierry VERGER	Sylviane TURQUETTI	Stéphanie FRETON	Yvan BERTHET	Isabelle FAYOLLE
Suppléant(e)s	Massimo BUSSA	Murielle SALCEDO	Frédéric DUMOUCHEL	Christophe VAGINAY	
SAINT-CLAIR DE LA TOUR	Gabrielle NOBLIA	Chrystelle GERLAND	Grégory LACH	Jean-François DELDICQUE	Maela FREMY
SAINT-GEOIRE EN VALDAINE	Claude RIOCHE	Nadine ROUX	Claire COHENNY	Dominique BARRAT	Pierre EYMERY
Suppléant(e)s	Nadine CHABOUD	Carlos MARTINS	Anthony MAHE	Nelly SANNER	Véronique MAYEUX

**N.B. :** Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'auteur de l'acte ou d'un recours contentieux dans le délai de deux mois suivant sa publication auprès du tribunal administratif de Grenoble :

- par écrit à l'adresse suivante : 2 place de Verdun - BP 1135 - 38022 GRENOBLE CEDEX  
- ou par voie dématérialisée au moyen de l'application « Télérecours Citoyens » sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

Tél : 04 74 83 57 69

Mél : pref-elections-spltdp@isere.gouv.fr

Adresse, 19bis rue Joseph Savoyat - CS 30205 - 38354 LA TOUR DU PIN CEDEX